

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE CACOUNA**

Le 29 octobre 2018

Procès-verbal de la session extraordinaire du conseil de la Municipalité de Cacouna, tenue le vingt-neuvième (29) jours d'octobre deux mille dix-huit (2018) à 19 h 00, à la salle municipale située au 415, rue de l'Église à Cacouna, lieu ordinaire des sessions de ce conseil.

Présences:

Danielle Gagné	#1	présente
Rémi Beaulieu	#2	présent
Francine Côté	#3	présente
Benoît Thériault	#4	présent
Bruno Gagnon	#5	présent
Suzanne Rhéaume	#6	présente

Deux (2) citoyens sont présents à l'assemblée.

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue

La séance est ouverte à 19 h 00, la mairesse, Madame Ghislaine Daris préside l'assemblée et Madame Carole Pigeon, directrice générale et secrétaire-trésorière, rédige le procès-verbal.

2018-10-307-2.0

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par madame Francine Côté
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que lut.

3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2018-10-308-3.1

3.1 Achat d'un poste de commandement selon le devis 20180910P

CONSIDÉRANT les deux entreprises qui ont déposées une soumission concernant le devis numéro 20180910P pour l'acquisition par la municipalité de Cacouna d'un Poste de Commandement usagé de moins de 4 ans (2015 et plus);

CONSIDÉRANT l'entreprise « Industrie Lafleur » qui n'est pas conforme au devis 20180910P;

CONSIDÉRANT la soumission émise par "Camion Hélie (2003) Inc qui a été déposée et qui est conforme au devis 20180910P au montant de 172 500 \$ plus les taxes applicables au Québec;

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE ce conseil accepte dans son entier la soumission émise par Camion Hélie (2003) Inc;

QUE les paiements seront effectués en deux (2) parties, c'est-à-dire;

1^{er} versement à la réception du camion

2^e versement et final 30 jours après réception du camion

à même le poste comptable numéro 23 03000 001 dont la planification budgétaire 2018 prévoyait la dépense.

4. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2018-10-309-4.1

4.1 Clôture de l'assemblée

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QU'advenant 19 h 15 et l'ordre du jour étant épuisé, que l'assemblée soit close.

Ghislaine Daris
maire

Carole Pigeon
directrice générale

P-V 29 octobre 2018